



Ville de passion!

Rapport sur la situation en matière de Développement Durable - 2024

EDITO

Chèr(e)s Saint-Louisien(ne)s, chèr(e)s Riviérois(es),

C'est avec un état d'esprit empreint de volontarisme que je m'adresse à vous pour faire le bilan d'une année 2024 riche en avancées et poser les fondations de nos ambitions pour 2025. Ensemble, nous avons fait de Saint-Louis une ville plus solidaire, plus dynamique et plus respectueuse de son environnement.

Notre engagement pour le développement durable est au cœur de notre action. Face aux défis du changement climatique, de la transition énergétique et de la préservation de notre cadre de vie, nous avons engagé des transformations profondes et concrètes. L'adoption du Plan de Transition lors du conseil municipal du 18 décembre 2024 marque une étape majeure dans la réduction de notre empreinte écologique, avec un engagement fort pour l'efficacité énergétique, le développement des énergies renouvelables et la protection de notre biodiversité.

Mais le développement durable ne se limite pas à l'écologie. Il englobe également le mieux-vivre ensemble, l'inclusion sociale et la dynamisation de notre économie locale. Cette année, nous avons poursuivi notre engagement en faveur d'un cadre de vie plus agréable, avec la revitalisation de nos quartiers, le soutien aux commerces de proximité, la création d'infrastructures adaptées aux mobilités douces et l'accompagnement des jeunes dans leur réussite éducative et professionnelle.

En 2025, nous irons encore plus loin. Nous continuerons à faire de Saint-Louis une ville engagée en matière de transition écologique et solidaire, en particulier à travers le démarrage des travaux pour la création de nouveaux itinéraires modes doux et le lancement du Plan Embellissement, Propreté et Salubrité (PEPS). Nous amplifierons nos actions pour la mobilité durable, l'embellissement de nos espaces publics, le soutien aux initiatives locales et l'amélioration des services à la population. Mais ces transformations ne peuvent réussir sans vous. Votre engagement, votre mobilisation et vos idées sont essentielles pour bâtir ensemble un avenir à la hauteur de nos ambitions.

Saint-Louis est une ville qui regorge de potentialités, une ville d'avenir.

Ensemble, continuons d'améliorer notre territoire et de le faire rayonner, pour nous et pour les générations futures.



Juliana M'DOIHOMA

Maire de Saint-Louis

Chèr(e)s Saint-Louisien(ne)s, chèr(e)s Riviérois(es),

L'année 2024 a marqué un tournant pour notre commune en matière de transition écologique et de développement durable. Avec conviction et engagement, nous avons mis en œuvre des actions concrètes pour bâtir une ville plus verte, plus résiliente et plus respectueuse de son environnement.

La réduction de notre empreinte carbone est un défi collectif que nous avons commencé à relever avec des mesures fortes : le développement des énergies renouvelables, la rénovation énergétique de nos bâtiments publics, le renforcement de la dématérialisation ou encore la modernisation de l'éclairage urbain.

Parallèlement, notre biodiversité est au cœur de nos priorités. Plus de 1 000 arbres endémiques ont été plantés cette année pour verdir nos espaces et lutter contre les effets du changement climatique. La préservation de notre patrimoine naturel passe aussi par des actions concrètes, comme notre partenariat renforcé avec le Parc National ou la lutte contre les espèces invasives. L'organisation du premier Festival Ornithologique de l'Étang du Gol a permis de sensibiliser petits et grands à la richesse de notre faune locale, et nous comptons poursuivre cette dynamique en 2025.

La mobilité douce est un autre axe essentiel de notre engagement. En 2024, nous avons posé les bases d'une ville plus apaisée, où chacun pourra se déplacer autrement qu'en voiture. Lauréate du programme AVELO3, Saint-Louis va accélérer le développement de pistes cyclables, d'itinéraires piétons sécurisés et d'actions éducatives pour encourager l'usage du vélo dès le plus jeune âge.

Bien sûr, ces transformations ne peuvent se faire sans vous. Votre engagement et votre participation sont indispensables pour faire de notre ville un modèle de durabilité. En 2025, nous poursuivrons cette dynamique avec le suivi du Plan de Transition, la renaturation de nos quartiers et de nombreuses initiatives en faveur de l'économie circulaire.

Saint-Louis avance vers un avenir plus responsable et solidaire. Ensemble, faisons de notre commune un territoire exemplaire en matière de développement durable.

Camille Clain

Élue déléguée à l'Environnement, au Développement Durable et à l'Économie Circulaire



SOMMAIRE

Pourquoi un rapport développement durable ?	5
Introduction.....	7
LES ACTIONS ENGAGEES	10
1. Réduire l’empreinte environnementale de la commune	10
1.1. Bilan des Emissions de Gaz à Effet de Serre (BEGES)	10
1.2. Adoption du plan de transition	11
1.3. Economies d’énergie et développement des énergies renouvelables	12
1.4 Protection des ressources naturelles et de la biodiversité	13
2. Aménager et se déplacer durablement.....	17
2.1 Un aménagement soutenable du territoire	17
2.2 Développement des mobilités douces	20
3. Dynamiser la vie économique	24
3.1 Revitalisation du commerce, de l’artisanat et de l’entrepreneuriat local.....	24
3.2 Soutien aux producteurs locaux et circuits courts.....	26
4. Vivre mieux et ensemble	30
4.1. Education et jeunesse	30
4.2. Insertion, Inclusion, Solidarité.....	31
4.3. Santé et amélioration du cadre de vie.....	35
5. Se cultiver, s’émanciper, faire du sport, s’engager	41
5.1 Développement Culturel et Patrimoine.....	41
5.2. Soutien aux Associations et Vie Citoyenne.....	42
5.3 Le sport pour toutes et tous	44
6. Sensibiliser et informer	47
6.1 Implication des Agents Municipaux	47
6.2. Sensibilisation du grand public.....	48
Synthèse des principales avancées en 2024.....	51
Synthèse des principales perspectives pour 2025.....	53

Pourquoi un rapport développement durable ?

Les 17 Objectifs de Développement Durable :

Une boussole pour l'action publique

Le concept de développement durable, popularisé dans les années 1990, offre une vision de l'avenir qui respecte à la fois les populations, leur environnement et les ressources naturelles. Il s'agit de garantir un équilibre entre ces trois dimensions pour répondre aux besoins actuels sans compromettre ceux des générations futures.

Ce rapport annuel s'inscrit dans un cadre international, celui des 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) adoptés en 2015 par les États membres de l'Organisation des Nations Unies. Ces objectifs servent de feuille de route pour un avenir meilleur et durable. Selon l'ONU, les ODD abordent des problématiques globales comme la pauvreté, les inégalités, le climat, la dégradation de l'environnement, la prospérité, la paix et la justice. Interconnectés, ils doivent être atteints collectivement d'ici 2030 pour ne laisser personne de côté.

Conformément à la loi du 12 juillet 2010 sur l'engagement national pour l'environnement, les communes de plus de 50 000 habitants doivent présenter un rapport sur leur situation en matière de développement durable. Ce rapport offre une meilleure intégration du développement durable dans l'action publique tout en renforçant la transparence et la responsabilité politique.

Dans ce contexte, les collectivités jouent un rôle crucial pour atteindre ces objectifs. Ce document met en avant, sans être exhaustif, les actions les plus significatives en matière de transition et de développement durable réalisées par la commune de Saint-Louis en 2024, ainsi que les perspectives pour l'année 2025.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



ODD1 : Eliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde ODD2 : Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable ODD3 : Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être à tous les âges ODD4 : Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie ODD5 : Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles ODD6 : Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau ODD7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable ODD8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous	ODD9 : Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation ODD10 : Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein ODD11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables ODD12 : Etablir des modes de consommation et de production durables ODD13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions ODD14 : Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable ODD15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres ODD16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable ODD17 : Partenariats pour la réalisation des objectifs
--	--

Introduction

Le contexte international du développement durable

Le développement durable est aujourd'hui un enjeu majeur à l'échelle planétaire. Depuis l'adoption de l'Agenda 2030 par l'Organisation des Nations Unies (ONU) en 2015, les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) guident les politiques et les actions des gouvernements, des entreprises et des citoyens vers un **modèle plus respectueux de l'environnement, socialement équitable et économiquement viable**. Ces objectifs couvrent des domaines variés tels que la lutte contre la pauvreté, l'accès à une éducation de qualité, la protection de la biodiversité et la transition énergétique.

L'Accord de Paris sur le climat, signé en 2015 lors de la COP21, représente une avancée historique dans la lutte contre le changement climatique. Il engage les États à **limiter le réchauffement climatique en dessous de 2°C par rapport aux niveaux préindustriels** et à poursuivre les efforts pour le limiter à 1,5°C. Ces engagements internationaux impliquent des changements profonds dans nos modes de production et de consommation, nécessitant des actions coordonnées à tous les niveaux. Les pays signataires doivent ainsi mettre en œuvre des politiques de réduction des émissions de gaz à effet de serre, investir dans les énergies renouvelables et renforcer la résilience de leurs territoires face aux catastrophes climatiques.

Dans ce contexte, les villes et les territoires jouent un rôle essentiel en adaptant ces objectifs globaux à leurs réalités locales. La transition écologique passe par **des initiatives concrètes à l'échelle des collectivités**, impliquant la gestion durable des ressources, le développement des énergies renouvelables et la promotion de modes de vie plus sobres.

Les enjeux nationaux du développement durable en France

En France, le développement durable est au cœur des politiques publiques depuis plusieurs décennies. La **loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV)** de 2015 fixe des objectifs ambitieux en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre, d'amélioration de l'efficacité énergétique et de développement des énergies renouvelables. Cette loi vise notamment à atteindre la **neutralité carbone d'ici 2050**.

De plus, la **Stratégie Nationale de Transition Écologique vers un Développement Durable (SNTEDD) 2030** vise à intégrer les dimensions environnementales, sociales et économiques dans l'ensemble des politiques publiques.

Par ailleurs, la **Stratégie Nationale Bas-Carbone (SNBC)** et le **Plan Climat** visent à adapter la société aux nouvelles contraintes environnementales et à promouvoir une **économie circulaire**. Le développement des territoires à énergie positive, la **rénovation thermique des bâtiments** et la **promotion des mobilités douces** sont autant d'actions engagées à l'échelle nationale pour atteindre ces objectifs. Des mesures de **protection de la biodiversité**, telles que la limitation des pesticides et la création d'aires protégées, sont également mises en avant.

Les territoires d’Outre-mer, dont La Réunion, sont particulièrement concernés par ces défis. En raison de leur insularité, ils font face à des enjeux spécifiques tels que la **dépendance énergétique**, l'accès aux ressources naturelles et la **préservation des écosystèmes uniques**. Des initiatives locales sont mises en place pour favoriser une autonomie énergétique accrue et protéger la biodiversité exceptionnelle de ces régions. Dans un contexte international de plus en plus incertain et tendant à remettre en cause les principes du Développement Durable, la Commune de Saint-Louis réaffirme ces engagements.

Spécificités du développement durable à La Réunion

La Réunion, en tant que département et région d’Outre-mer (DROM), présente des enjeux environnementaux et économiques spécifiques. Son isolement géographique entraîne une **forte dépendance aux importations**, notamment en matière d’alimentation et d’énergie, ce qui souligne l’importance du développement des **filières locales** et des **énergies renouvelables**. L’île bénéficie d’un ensoleillement et de ressources naturelles favorisant la production d’énergie solaire, hydraulique et géothermique, ce qui en fait un territoire propice à la transition énergétique.

La **biodiversité réunionnaise est exceptionnelle**, avec une faune et une flore uniques au monde. Cependant, elle est menacée par l’urbanisation, les espèces invasives et le changement climatique. Des actions de préservation, notamment à travers le Parc National de La Réunion et des initiatives locales de reforestation, sont essentielles pour garantir un équilibre durable.

L’**adaptation aux risques naturels** constitue un autre enjeu majeur. La Réunion est soumise à des phénomènes climatiques extrêmes tels que les cyclones comme nous l’avons encore connu avec Garance en février de cette année, les fortes précipitations et l’érosion côtière. Les collectivités locales doivent donc intégrer ces facteurs dans leurs plans d’aménagement et de résilience, notamment en limitant l’urbanisation dans les zones à risque.

Les enjeux locaux à Saint-Louis

Notre commune est directement concernée par les défis du développement durable. Avec une population en croissance et des infrastructures en constante évolution, la ville doit concilier développement économique, inclusion sociale et préservation de son environnement naturel. Parmi les principaux enjeux locaux, on peut citer :

- **La gestion des déchets** : mettre en place des solutions innovantes pour le tri, la réduction et la valorisation des déchets, afin de limiter leur impact sur l’environnement, en particulier à travers le développement du compostage et la sensibilisation de la population,
- **La transition énergétique** : encourager le recours aux énergies renouvelables, améliorer l’efficacité énergétique des bâtiments publics et favoriser l’autonomie énergétique de la commune. Saint-Louis dispose d’un potentiel important pour l’énergie solaire et les projets d’autoconsommation,

- **La mobilité durable** : développer les infrastructures pour les transports alternatifs à la voiture (pistes cyclables, parkings relais,...), promouvoir les modes de déplacement doux (vélo, marche) et encourager le covoiturage pour réduire les embouteillages et la pollution atmosphérique,
- **La protection de la biodiversité** : protéger les espaces naturels sensibles, limiter l'urbanisation anarchique et favoriser des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement. La commune participe par exemple à des programmes de replantation et de lutte contre les espèces exotiques envahissantes,
- **L'adaptation au changement climatique** : anticiper les effets du changement climatique, tels que les épisodes cycloniques, les sécheresses et la montée du niveau de la mer, en intégrant des stratégies de résilience dans l'aménagement du territoire.
- **Le développement local solidaire** : permettant de lutter contre les inégalités socio-économiques du territoire en assurant la création d'emplois locaux, notamment dans les Quartiers Prioritaires de la Ville, et des activités économiques respectueuses des ressources et des Hommes.

Face à ces enjeux, la Ville de Saint-Louis s'est engagée à intégrer le développement durable au cœur de ses politiques locales depuis le début de la mandature actuelle. Elle met en place des actions concrètes pour favoriser une transition écologique et solidaire, en concertation avec les habitants et les acteurs économiques du territoire.

Ce rapport vise à détailler les principales initiatives réalisées ou initiées en 2024, sans être exhaustif, à évaluer leur impact et à proposer de nouvelles perspectives pour un avenir plus durable à Saint-Louis.

LES ACTIONS ENGAGEES

1. Réduire l'empreinte environnementale de la commune

Dans un contexte global de crise climatique et d'atteinte des limites planétaires, les pouvoirs publics ont un fort rôle d'exemplarité à tenir, afin de montrer qu'il est possible de modifier les façons de produire et de consommer. La commune de Saint-Louis s'est ainsi engagée dans différentes actions visant à réduire l'empreinte environnementale de son activité.

1.1. Bilan des Emissions de Gaz à Effet de Serre (BEGES)

La Commune de Saint-Louis, en tant que collectivité de plus de 50 000 habitants a l'obligation de réaliser son bilan des émissions de gaz à effet de serre (BEGES), afin de quantifier au mieux les impacts de son activité sur le climat et d'identifier de leviers de réduction de ces émissions (article 229-25 du Code de l'Environnement). Il s'agit de la comptabilisation des émissions de gaz à effet de serre directes et indirectes d'une organisation.

Le bilan 2024 est le premier bilan réalisé par la commune, basé sur les données de l'année 2022, il servira de référence pour les prochaines mises à jour.

Il intègre les postes suivants :

- **Les émissions de GES directes (*dites Scope 1*)** : émissions directes provenant des installations fixes (bâtiments) ou mobiles (voitures, camions...) de la Commune (consommations de carburant des véhicules de la flotte, l'utilisation de gaz frigorigènes pour les climatisations, ...)
- **Les émissions de GES énergétiques indirectes (*dites Scope 2*)** : émissions indirectes associées à la production d'électricité pour les activités et le patrimoine de la Commune (consommation d'électricité des bâtiments,...).
- **Les émissions de GES indirectes (*dites Scope 3*)** : les autres émissions indirectement induites par les activités de la collectivité qui ne sont pas comptabilisés précédemment mais qui sont liées à la chaîne de valeur complète (déplacements domicile-travail des agents, les déplacements professionnels avec les véhicules personnels, les achats alimentaires pour les restaurants scolaires, le matériel informatique, les achats divers et prestations de services, l'immobilisation du patrimoine (ou amortissement des émissions liées à la construction de ces équipements), émissions liées à la fabrication des véhicules.

Ainsi, en 2022, les émissions de GES de la Commune étaient de **17 979 tCO₂e** (tonnes d'équivalent CO₂), soit environ **330 kgCO₂e par habitant**, ce qui correspond à la moyenne des communes de strates équivalentes à La Réunion.

17 979t CO₂e

c'est aussi équivalent à :



3000 tours de la terre

en avion, effectués par 1 passager

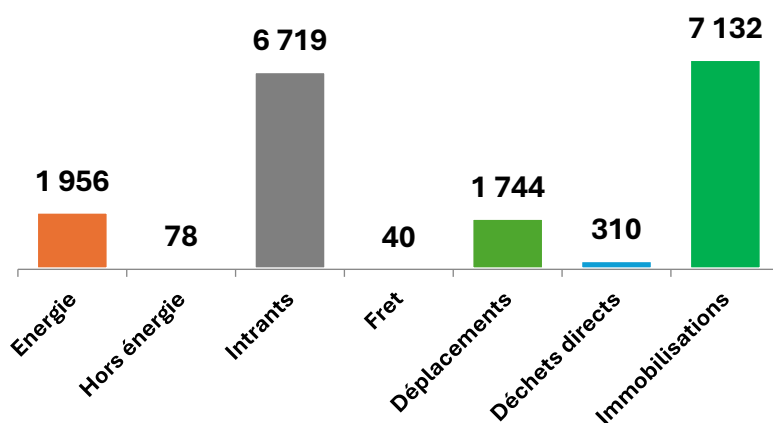


14 millions de litres
de gazoil



l'équivalent des émissions annuelles de
1600 français

Les émissions de la commune ont été ventilées en 7 postes d'émissions afin d'identifier au mieux les impacts de chacun de ces postes et d'en tirer les meilleures conclusions. Le graphique suivant permet d'identifier les secteurs les plus émetteurs fournissant ainsi une vision générale pour prioriser les actions à mener.



PROFIL DES EMISSIONS DE LA COMMUNE (tCO₂e)

Energie : Electricité, carburant, gaz...
Hors énergie : Fluides frigorigènes
Intrants : achats de produits/services/investissements financiers
Fret : transport de voyageurs/de marchandise dont le coût est supporté par la collectivité
Déplacements : domicile-travail des employés, professionnels avec les véhicules de service, visiteurs..
Déchets directs : générés par les activités de la collectivité
Immobilisations : bâtiments, parkings, matériel informatique..... en cours d'amortissement

1.2. Adoption du plan de transition

Afin d'améliorer les performances de la collectivité en matière d'émissions de Gaz à Effets de Serre, il est nécessaire de mettre en place un certain nombre d'actions visant à réduire ces émissions. Pour cela, un plan de transition a été adopté en Conseil Municipal en décembre 2024.

Il regroupe 14 fiches actions, réparties en 6 domaines (Energie, Fluides frigorigènes, Intrants, Déplacements, Déchets directs et Sensibilisation).

Certaines actions ont déjà été initiées par la collectivité et seront poursuivies et approfondies (végétalisation, sensibilisation, éco-responsabilisation de la commande publique, dématérialisation...) tandis que d'autres sont à initier en 2025 (Plan Energie Solaire Communal, accompagnement des associations pour la mise en place d'actions éco responsables, mise en place du Portail Citoyen...).

L'avancée de ce Plan de Transition sera suivie régulièrement à travers des indicateurs et il pourra être complété au besoin. Il sera révisé en même temps que le BEGES.

1.3. Economies d'énergie et développement des énergies renouvelables

Afin de rendre la commune de Saint-Louis plus vertueuse en matière d'énergie, des actions sont engagées pour rendre les infrastructures plus économes. Ainsi, des études ont été lancées en 2024 pour l'amélioration de la **performance énergétique de la cuisine centrale** (ventilations, climatisations et groupes froids).

Une AMO a également été sélectionnée pour mener les études et superviser l'installation des **brasseurs d'air dans les écoles** (Pablo Picasso a été la première à en bénéficier en 2024). L'étude de **rénovation énergétique du groupe scolaire de Plateau Goyave** a également été initiée.

Dans le cadre du dispositif « Certificats d'Economies d'Energie », la commune a bénéficié d'une dotation de plus de 1000 **luminaires à LED pour son éclairage public**, dont 180 ont déjà pu être installés dans les quartiers de Roches Maires, du Gol et de Bel Air.

En parallèle, il est nécessaire de développer l'énergie photovoltaïque sur le bâti communal. En 2024, la commune compte 8 bâtiments équipés de centrales photovoltaïques (soit plus de 13 000m² de toiture solarisés).



Toiture de la mairie annexe de La Rivière Saint-Louis, solarisée en AOT

Ainsi, en 2024, la collectivité a été accompagnée par le SIDELEC, à travers le réseau *Les Générateurs*, afin de réaliser une étude de **pré-faisabilité** d'installations photovoltaïques sur plusieurs bâtiments communaux. En 2025, il s'agira de préciser cette étude afin de lancer les consultations pour la réalisation des installations qui paraissent les plus adaptées en fonction des conditions techniques et économiques.



1.4 Protection des ressources naturelles et de la biodiversité

Les ressources naturelles et la biodiversité constituent la base de la résilience d'un écosystème. Il est donc essentiel de les préserver.

Pour cela, plusieurs actions sont menées ou accompagnées par la collectivité.

Ainsi, en 2024, plus de 1000 plants d'endémiques ont été plantés sur les espaces communaux et dans les écoles dans le cadre du **Plan 1 million d'arbres** accompagné par le Département, afin de favoriser la renaturation de la ville. Les travaux de construction de la pépinière municipale ont été engagés.

En parallèle, la commune participe à l'**étude sur la renaturation des centres villes** lancée par la CIVIS, qui a pour objectif d'identifier les espaces publics propices à des opérations de renaturation.

La **convention d'application de la Charte du Parc National de La Réunion** a été signée en fin d'année 2024, avec des actions prévues sur 4 volets :

- Accompagner une agriculture innovante et respectueuse des enjeux de la charte du Parc national
- Soutenir et accompagner le développement local dans une approche durable et de valorisation du territoire
- Assurer la conservation des habitats à enjeux présents sur le territoire et lutter contre les espèces exotiques envahissantes (EEE).
- Préserver l'environnement nocturne, réduire et limiter les risques liés à la pollution lumineuse générée par l'urbanisation

La commune a également initié des opérations de **lutte contre les espèces exotiques envahissantes (EEE)** à travers des conventions avec les associations AVE2M et IRI, qui ont déjà pu permettre d'abattre les tulipiers du Gabon présents à proximité de la MCP de Petit Serré.



Tulipiers du Gabon dans le jardin de la MCP de Petit Serré

Une vingtaine d'agents de la direction de l'environnement ont également pu être sensibilisés par l'AVE2M aux enjeux liés aux espèces exotiques envahissantes (risques pour la biodiversité réunionnaise, identification, moyens de lutte...).

Comme chaque année, la commune a participé à l'**opération « les Jours de la Nuit »** portée par le Parc National, qui vise à sensibiliser l'ensemble de la population à la nécessité d'éteindre le maximum d'éclairages (publics comme privés) lors de la période d'envol des pétrels juvéniles afin d'éviter leur échouage. Un événementiel spécifique a été organisé, en présence d'élèves, avec un relâché de pétrels échoués à l'Etang du Gol, en partenariat avec la SEOR. De même, un courrier de rappel des consignes et périodes d'extinction a été transmis à certains acteurs économiques de la commune ainsi qu'aux services internes de la collectivité (et en particulier le service des sports pour les éclairages des stades de foot). Il s'agit d'un véritable engagement de la commune pour la préservation d'une espèce endémique en danger d'extinction du fait de l'activité humaine.



Toujours dans la démarche de préservation de la biodiversité, et en particulier celle d'un espace particulièrement riche et unique en son genre, la ville de Saint-Louis a organisé en novembre 2024 **le premier Festival Ornithologique de l'Etang du Gol**. Cet événement a rassemblé sur une journée près de 650 élèves de primaire et collège et plus de 150 participants tous publics, autour de multiples stands et activités (conférences, films, stands sur les déchets, la biodiversité, sensibilisations sur les enjeux liés aux espèces exotiques envahissantes, activités manuelles, contes, ...).

Plus de 30 partenaires et exposants ont été mobilisés sur cette première édition, qui a donné lieu au développement d'un partenariat renforcé avec l'éducation nationale afin de permettre aux jeunes Saint-Louisiens et Riviérois d'avoir accès à un événement scientifique et culturel de qualité sur leur territoire, mais également d'en être acteurs à travers un concours d'affiches et de photos.



Enfin, sur les enjeux de **préservation de la ressource en eau**, des ateliers ont été organisés par l'Office de l'Eau et accompagnés par la commune, afin de travailler avec les agriculteurs de l'aire de captage de Bois de Nèfles Coco qui est aujourd'hui en situation de fragilité. L'objectif de ces ateliers est de déterminer des modes de production alternatifs qui n'impactent pas la ressource en eau en matière de pollution (peu d'intrants).

CHIFFRES CLEFS

17 979 tCO₂e

en 2022

13 000 m²

de toiture solarisés

Perspectives 2025

- Mettre en place et suivre les actions du Plan de Transition
- Réaliser les travaux de réhabilitation des chambres froides de la cuisine centrale et acquérir des équipements plus économes en énergie
- Lancer une étude de faisabilité pour déterminer les sites à équiper à court et moyen terme en panneaux photovoltaïques
- Démarrer la mise en production au niveau de la pépinière municipale
- Mettre en place le tri sélectif de manière effective dans les services administratifs et limiter la production de déchets à travers l'utilisation de gobelets et bouteilles réutilisables lors des manifestations et des réunions
- Poursuivre la dématérialisation au sein de l'administration
- Etendre et assurer la continuité des pratiques du compostage des biodéchets produits par la collectivité
- Mettre en œuvre le portail citoyen
- Poursuivre les opérations de plantations dans le cadre du P1MA en particulier, mais aussi au sein des opérations d'aménagements de manière générale
- Mettre en œuvre la convention avec l'IRI (sensibilisation aux EEE sur les marchés forains, identification et élimination des EEE sur le domaine public)
- Organiser l'édition 2025 du festival ornithologique
- Préfigurer la création de la maison de l'Etang
- Mettre en œuvre la fiche action du programme « Action Cœur de Ville » qui vise à sensibiliser et accompagner les commerçants dans leur transition

2. Aménager et se déplacer durablement

2.1 Un aménagement soutenable du territoire

La population de la commune est en augmentation constante (+ 2,36 % entre 2016 et 2022). Cette évolution, ainsi que les modifications des structures familiales (décohabitation en particulier), engendrent une croissance des besoins en logement mais également en aménités pour les habitants.

Sur un espace contraint, il est essentiel de concevoir des projets d'aménagement durable, répondant aux différents enjeux (logement, déplacements, alimentation, adaptation au changement climatique, loisirs...).

Dans ce cadre, le PLU de la commune de Saint-Louis est en cours de révision, démarche engagée depuis début 2022. En 2024, il s'agissait de poursuivre la démarche de concertation avec 3 ateliers et une réunion publique autour du **Projet d'Aménagement et de Développement Durable** du territoire (PADD) qui a été validé en conseil municipal le 29 octobre.



La stratégie de développement territorial du PADD est basée autour d'un triptyque fondateur :

- ***un territoire exemplaire, résilient et durable***
- ***une ville dynamique et solidaire***
- ***une terre d'authenticité et de valeurs***

En 2025, l'objectif est de poursuivre les études réglementaires afin de disposer d'un avant-projet du PLU d'ici la fin de l'année.

En parallèle, le pré-projet de Périmètre de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains (PAEN) se poursuit afin de sanctuariser les terres agricoles à

enjeux en lien avec la révision du PLU. En parallèle, les travaux visant à renouveler la Charte Agricole du territoire ont débuté et devraient se terminer en 2025

En matière d'adaptation au changement climatique, différents projets sont en cours sous différentes maîtrises d'ouvrage afin de conforter la résilience du réseau routier en particulier

En MO communale en 2024, ce sont près de 4,8 millions d'euros qui ont été investis dans des travaux de requalification de voiries, suppressions de radier, amélioration de la gestion des eaux pluviales.

Pour les autres maîtrises d'ouvrage :

- la résorption des radiers des 3 Ravines par le Département dont les premiers travaux devraient débuter en 2025,
- une étude sur la gestion des risques naturels dans le quartier de l'Etang a été menée par la CIVIS afin de préciser la connaissance sur le quartier de l'Etang, et d'étudier la faisabilité d'un ouvrage d'atténuation de la houle. Les résultats de ces études seront présentés et discutés avec les habitants dès le 1er trimestre 2025,
- la CIVIS a également lancé en 2024 une étude relative à l'élaboration d'un schéma directeur des eaux pluviales

De même, le **Nouveau Programme de Renouvellement Urbain du quartier du Gol** est pleinement entré en phase opérationnelle en 2024. Les premiers travaux ont également débuté avec une forte proportion des travaux engagés liés à de la réhabilitation d'espaces verts (parc paysager & sportif secteur Piment, réhabilitation de la maison de projet, square Bory Saint Vincent, école transitoire). En parallèle, la concertation citoyenne a rythmé tout au long de l'année l'avancée du projet.



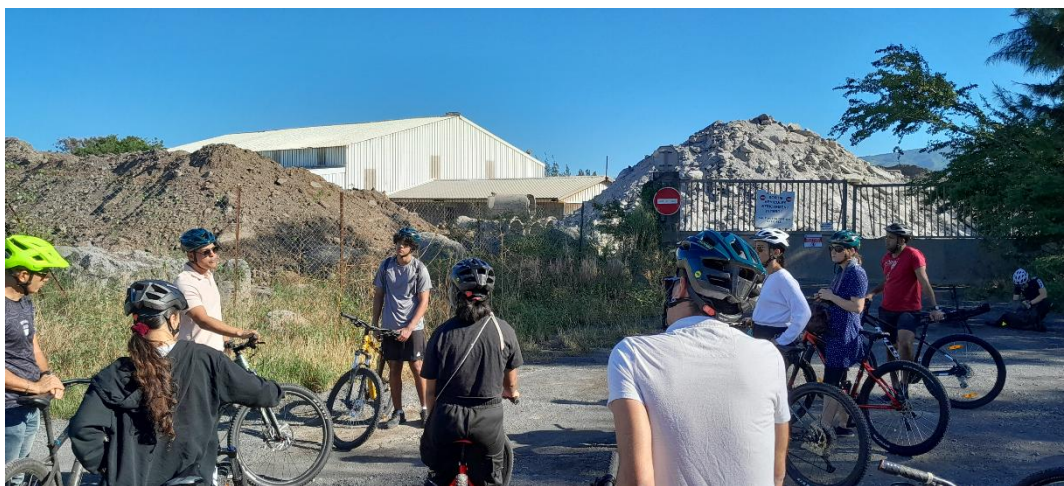
Esquisse projet Secteur Piment

En parallèle, dans le cadre d'une démarche d'**économie circulaire en lien avec les opérations de déconstruction** une expérimentation sera lancée de manière plus structurante autour des déchets BTP émanant des opérations de déconstruction du NPNRU. Un diagnostic et une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage permettra à la commune de mieux identifier les gisements de déchets du BTP disponibles et d'améliorer leur valorisation à échelle industrielle mais aussi plus locale en lien avec la préfiguration d'une plateforme de traitement local.

Le quartier de l'Etang est également au centre d'une réflexion pour la création d'un **Eco-Quartier**, à travers l'accompagnement du CEREMA (sélection de la ville dans le cadre de l'appel à projet Eco-Quartier 2030). Ce projet vise à :

- Permettre une meilleure résilience face aux risques naturels
- Conserver l'identité culturelle et historique du quartier tout en l'ouvrant sur le grand territoire
- Développer la mixité sociale tout en préservant l'authenticité et le caractère de ce quartier
- Préserver et mettre en valeur l'environnement naturel unique
- Adapter les infrastructures et réseaux pour permettre un fonctionnement harmonieux du quartier
- Coordonner les mutations de l'habitat et de la zone commerciale

En 2024, le diagnostic a été enrichi, notamment par le biais d'une approche sensible à vélo. En 2025, un chef de de projet sera recruté afin d'opérationnaliser le projet, grâce à l'octroi d'un co-financement via le Fonds Vert (80%).



Diagnostic sensible à vélo dans le quartier de l'Etang

2.2 Développement des mobilités douces

L'enjeu de la mobilité fait également partie des priorités communales, afin de parvenir à un cadre de vie plus apaisé et des déplacements facilités. En effet, la congestion routière handicape quotidiennement la circulation aux entrées/sorties de ville mais également sur les trajets en lien avec les écoles ou les centres-villes. Cela engendre des problématiques de pollution conséquentes, tout comme des pertes économiques et des risques croissants d'accidents. Le développement des mobilités douces est donc essentiel pour poursuivre les objectifs de revitalisation et d'attractivité de la ville.

Ainsi, en 2024, la ville a été lauréate de l'Appel A Projets **AVELO3** pour la période 2025-2027, permettant le financement, et le recrutement d'un chargé de mission dédié aux mobilités douces (en poste depuis octobre), ainsi que des actions de sensibilisation et de promotion des modes doux.



Ce programme vise à :

- ⇒ développer un réseau sécurisé et continu pour les vélos,
- ⇒ créer des infrastructures adaptées à tous les publics,
- ⇒ augmenter la part modale du vélo dans les déplacements quotidiens,
- ⇒ réduire l'usage des véhicules motorisés,
- ⇒ encourager les trajets domicile-école et domicile-travail à vélo,
- ⇒ sensibiliser et former les citoyens,
- ⇒ renforcer les compétences et la culture vélo via des ateliers et des animations,
- ⇒ contribuer aux objectifs environnementaux,
- ⇒ réduire les émissions de gaz à effet de serre liées aux déplacements urbains.

En 2025, il s'agira donc de renforcer les actions de promotion des modes doux, à travers :

- la création de pédibus pour les élèves des écoles tests afin d'encourager les trajets collectifs à pied pour les trajets domicile-école,
- la réalisation des premiers travaux de sécurisation autour des établissements scolaires (signalétique, marquage au sol, zone 30) afin d'apaiser la circulation en faveur des piétons,
- l'acquisition de vélos à assistance électrique afin de permettre des déplacements en mode doux pour un public ciblé en difficulté de mobilité (public cité de l'emploi, QPV, ...)
- l'animation du programme SRAV (Savoir Rouler à Vélo) et lancement des premières formations dans les écoles,

- l'organisation d'ateliers de réparation vélo pour se réapproprier le vélo comme mode de transport,
- l'installation de stationnements vélos supplémentaires (en partenariat avec la CIVIS et le département),
- l'organisation d'événements vélo (Festi-Vélo) et de balades à vélo.

En parallèle, la ville a soutenu le démarrage de la **vélo-école de Saint-Louis**, menée par l'association CRUB en 2024, qui se développera à partir de 2025 travers le programme AVELO3 en partenariat également avec le Club Cycliste Saint-Louisien, avec des sessions prévues à la Rivière. L'objectif de ces vélos-écoles est de permettre à des adultes souhaitant apprendre ou ré-apprendre à faire du vélo d'avoir accès à des cours adaptés, leur permettant d'utiliser le vélo comme moyen de transport de manière plus régulière en lieu et place de la voiture.



Vélo école de Saint-Louis, mai 2024

Le volet sensibilisation se doit d'être corrélé avec le volet développement des infrastructures. Ainsi, en 2024, la collectivité a finalisé son **schéma directeur vélo**, qui sera présenté début 2025 et plusieurs projets d'aménagement ont démarré afin de sécuriser des itinéraires modes doux :

- l'itinéraire touristique modes doux et l'aménagement des espaces touristiques :

L'étude est aujourd'hui finalisée et vise à relier l'entrée de ville du Gol à l'embouchure de l'Etang. Ce projet d'ampleur sera réalisé par étapes, avec la réhabilitation de l'ancien pont de chemin de fer et ses abords afin d'assurer une connexion entre le quartier de l'Etang, de la ZAC Avenir et de l'entrée de ville (cheminement piéton et vélo).

Ce premier maillon d'environ 1 million d'euros bénéficie d'une subvention de 100 000€ du Fonds de mobilité active et une autre demande de financement est en cours auprès du FEDER. Les premiers travaux vont débiter au 1er semestre 2025.



Enjeux de l'itinéraire touristique

La commune est également associée aux études en cours menées par la CIVIS pour la réalisation de **schémas directeurs Covoiturage et Piétonnisation** des centres-villes. Si ces études restent à un niveau plus stratégique qu'opérationnels, elles devraient permettre de poser des bases intéressantes et d'accéder aux financements adéquats pour mettre en place des actions concrètes sur le territoire.

Enfin, en matière de mobilité durable, la collectivité poursuit également ses acquisitions de véhicules électriques pour les déplacements professionnels, ainsi en 2024, le parc automobile de la ville a été complété par 6 voitures électriques.

CHIFFRES CLEFS

1 m€

prévus pour l'itinéraire
touristique modes doux

248 k€

dédiés à la promotion de la mobilité
durable (co-financé dans le cadre
du programme AVELO3)

Perspectives 2025

- Poursuivre les travaux d'amélioration des réseaux d'eau pluviales et de suppression des radiers
- Lancer les études hydrauliques pour les secteurs impactés par des inondations
- Valider l'avant-projet du PLU
- Poursuivre les études et travaux du NPNRU
- Lancer l'expérimentation économie circulaire du BTP (NPNRU)
- Réaliser les aménagements Places des Fêtes, Parc Verval, Ravine du Gol (entre aqueduc et entrée de Ville),
- Recruter le/la chef.fe de projet Ville Durable – Eco quartier
- Mobiliser les financements utiles pour les travaux de l'itinéraire touristique mode doux (réhabilitation pont CFR)
- Déployer les actions de promotion des modes doux (pédibus, SRAV, Festivélo, ...)

3. Dynamiser la vie économique

3.1 Revitalisation du commerce, de l'artisanat et de l'entrepreneuriat local

Le développement économique durable est un levier essentiel du dynamisme communal, permettant non seulement la création et le maintien d'emplois, mais aussi la réduction des déplacements en offrant des services de proximité.

Depuis octobre 2023, la commune s'est engagée dans le programme **Action Cœur de Ville (ACV)** pour revitaliser les centres-villes de Saint-Louis et de La Rivière. Après un premier **COFIL de lancement** en février 2024, un directeur de projet dédié a été recruté en juin 2024 (cofinancement ANAH/CIVIS). Ce programme vient compléter d'autres dispositifs de la politique de la ville tels que **Quartier Productif, Cité de l'Emploi et Cité Éducative**. Deux autres COFIL en août et décembre 2024 ont permis la validation des premières actions stratégiques et opérationnelles.



L'affirmation de nos centralités créoles au cœur du bassin Sud

Faire de l'authenticité la source du renouveau et de la résilience des centralités de Saint Louis et La Rivière

Saint Louis, un centre-ville haut en couleurs où il fait bon vivre et travailler

Un cœur battant à redécouvrir invitant à l'échange, au partage et à la déambulation.

La Rivière-Centre, une polarité dynamique et accueillante

Une vitrine de l'art de vivre et des savoirs-faires créoles.

Premières réalisations en 2024 :

- Préfiguration du **Comité de Revitalisation de Proximité** : Il vise à réunir les acteurs économiques locaux et les représentants de la collectivité pour une mise en œuvre concertée des actions. Une première réunion d'information s'est tenue le 16 décembre 2024. En 2025, des initiatives prioritaires seront mises en place autour de la propreté urbaine et de la renaturation.

- **Reconversion de l'ancienne école des sœurs** : Ce site stratégique de Saint-Louis fait actuellement l'objet d'un appel à projet pour être transformé en pôle économique dynamique combinant commerces et services tertiaires.
- **Atelier des Territoires** : Une mission financée par l'État a permis aux partenaires et élus de travailler sur la transformation des entrées de ville de La Rivière, Plaza Vieux Moulin et la mairie de Saint-Louis.
- **Développement du dispositif Quartiers Productifs** : L'accent est mis sur les Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) pour garantir un développement économique équilibré.



Dans le cadre du soutien à l'artisanat, une convention a été signée entre la commune et la **Chambre des Métiers et de l'Artisanat** pour valoriser le secteur de la réparation, historiquement bien implanté sur le territoire.



Par ailleurs, la commune accompagne la création du **Carrefour de l'Entrepreneuriat**, en partenariat avec *Initiative Réunion Entreprendre*, pour faciliter l'accès aux ressources entrepreneuriales (accompagnement, formations, ateliers). L'ouverture est prévue en 2025.



Bâtiment de l'ex-PMI – futur Carrefour de l'Entrepreneuriat

Accompagnement à l'entrepreneuriat en 2024 :

- **51 porteurs de projets ont été accompagnés** vers des structures telles que Beelab, ADIE, Cité Lab, France Travail, CCIR et CMAR.
- **Renforcement du partenariat avec l'ADIE**, notamment par l'organisation d'un marché éphémère permettant aux entrepreneurs de présenter leurs produits.
- **Reconversion du site O'Baradiar** en un lieu dédié à l'entrepreneuriat et aux services de proximité, avec une étude sur le potentiel de consommation locale.



Intérieur de l'ancien marché couvert « O'Baradiar »

Pour poursuivre la dynamisation de l'activité économique et venir en appui aux acteurs économiques, la Commune a soutenu des **animations sur l'espace public** lors des périodes à enjeux (Saint-Valentin, rentrée des classes, fêtes de la Saint-Louis, fêtes du Rosaire, fête des mères, fêtes des pères, braderie commerciale du mois de juillet, village de Noël, marché aux fleurs de la Toussaint...). Une convention de partenariat pluriannuelle entre la Ville et l'ACISL, avec des fiches actions définissant les engagements des parties, a été adoptée en Conseil Municipal afin de conforter les animations commerciales et de maximiser les retombées pour le territoire.

En 2024, la dynamique a été particulièrement au rendez-vous, notamment concernant la braderie commerciale (+ 40 exposants par rapport à 2023). De même, un événement commercial « Happy Week End » a connu un fort succès avec près de 130 forains présents sur les 3 jours. Il est également à noter que la fréquentation a été supérieure pour les Villages de Noël de La Rivière et de Saint Louis.

En 2025, l'objectif est de conforter et de structurer les animations en lien avec l'Association des Commerçants et Industriels de Saint-Louis, notamment dans le cadre de « Action Cœur de Ville » et de développer l'offre de kiosques à vocation économique sur le territoire.

3.2 Soutien aux producteurs locaux et circuits courts

La culture agricole Saint-Louisienne est fortement marquée par la culture de la canne, avec l'usine du Gol qui est l'une des premières construites sur l'île. La commune compte en 2020 337 exploitations, sur 1499 ha de SAU avec une très forte dominance de la canne (1049 ha). L'élevage et le maraîchage connaissent un développement plus récent, avec la diversification.

Ce secteur, malgré une dynamique existante, connaît des difficultés en matière de pérennité des exploitations et de transmission. Pour accompagner les agriculteurs, la commune est dotée d'un service agricole, qui gère, entre autres, les deux **marchés forains hebdomadaires** de Saint-Louis et de la Rivière. Ces marchés doivent poursuivre leur dynamisation afin de permettre un écoulement des productions à l'échelle locale.

Le service travaille également sur les enjeux de développement agricole à travers le suivi des projets **d'extension des périmètres irrigués** du Département (PRODEO), avec une extension opérationnelle dans sa majeure partie depuis fin 2024 (Pièce Louise, Les Canots, l'Eperon). La finalisation de cette section s'achèvera en 2025, et les études PRODEO sur les Makes, Bois de Nèfles et le Tapage se poursuivront.

Afin d'assurer l'accès aux exploitations agricoles, le **plan de modernisation des voiries agricoles communales** se poursuit également, afin de répondre en particulier aux problématiques rencontrées lors des fortes précipitations du début d'années (cyclones BELAL et CANDICE), avec près de 11km de chemins à requalifier. Des études sur certaines portions ont déjà été menées, et des demandes de co-financement déposées (chemin Lallemand au Tapage pour un montant de 400 000€) pour un démarrage des travaux en 2025.

En parallèle, en 2024, la Commune a également engagé, avec le Département et la Chambre d'agriculture, une démarche pour bâtir **une nouvelle Charte Agricole**, véritable outil de développement et d'animation partenariale de la politique agricole.



Cette Charte vise notamment :

- Le développement de filières agricoles : structurer et diversifier les activités pour valoriser les productions locales.
- L'amélioration des infrastructures : moderniser et adapter les équipements aux besoins des agriculteurs.
- La reconquête des terres en friches : optimiser l'usage des espaces agricoles pour répondre à la demande croissante en production locale et durable.
- L'optimisation des ressources : intégrer des approches innovantes pour une gestion efficiente des moyens humains, techniques et financiers.

La phase diagnostic est en cours et la concertation avec les exploitants agricoles se déroulera en 2025.

Par ailleurs, dans le cadre des forts épisodes pluvieux de décembre 2023 & janvier 2024, le service agricole a mis en place un **accompagnement spécifique pour les agriculteurs** concernant les dossiers d'indemnisation. Cette aide administrative de proximité, en lien notamment avec le Département et la Chambre d'agriculture, a bénéficié à 21 exploitants

Les **Ti Marché Passion** se sont également poursuivis en 2024 avec 4 sessions (Les Makes, Ilet Alcide, Tapage et Canots) pour promouvoir les produits des Hauts de Saint-Louis, dynamiser ces territoires et révéler leurs richesses agricoles et artisanales.

La **Fèt Kann**, cet événement valorisant l'histoire agricole et les produits dérivés de la canne a été étendu sur **deux jours** afin d'accroître sa visibilité.



Ville de passion!

Ti Marché Passion Du frais dans vos paniers

Parking école Auguste Lacaussade
au Tapage
de 9h00 à 17h00

Marché de producteurs, Artisanat
Ateliers divers (tressage feuilles vacoas, rosaces...)

CONTACT 0692 86 76 90

Saint-Louis Ville de passion saintlouis.re

SAMEDI
14
SEPT
2024



Ville de passion!

23 ET 24 NOVEMBRE 2024

Moulin Maïs à Bois de Nèfles Cocos

VILLAGE DE LA CANNE
de 9h00 - 18h00 :

- Défilé de charrettes
- Ronkozé
- Conférence
- Ambiance maloya
- Animations musicales :
Séga Doss - Kozman Ti Dalon
Jean Roland Miquel - Aissya

Tout le programme sur www.saintlouis.re

Renseignements et Inscriptions 0692 86 76 90

Saint-Louis Ville de passion saintlouis.re

CHIFFRES CLEFS

4 ti marchés passion

51 porteurs de projets

accompagnés par la mission
accompagnement à l'entrepreneuriat

Perspectives 2025

- Installer des équipements favorisant l'usage piéton des centres-villes (toilettes, bancs, poubelles) et renaturer les espaces publics
- Elaborer une charte urbaine pour embellir la ville
- Poursuivre les études concernant la mutation des friches et les aménagements temporaires notamment dans la suite des Ateliers des Territoires.
- Réhabiliter l'ancien marché du O'Baradiar
- Mettre en place des chantiers pédagogiques, accompagner la création de nouveaux ACI
- Valoriser les sentiers de randonnée du territoire
- Poursuivre la concertation avec les agriculteurs autour de la charte agricole

4. Vivre mieux et ensemble

4.1. Éducation et jeunesse

La population Saint-Louisienne est caractérisée par sa jeunesse (25,2% des habitants ont moins de 15 ans, contre 22,9% au niveau régional) et un taux de natalité supérieur à celui de la moyenne de La Réunion (18,6‰ contre 16,5‰ au niveau régional en 2022). Les besoins en infrastructures et en services dédiés aux jeunes sont donc considérables.

L'année 2024 a ainsi vu l'inauguration des deux écoles du groupe scolaire **de la ZAC Avenir**, attendu depuis 20 ans, après 2 ans de travaux et un investissement de près de 13 millions d'euros. Avec 10 classes de maternelle et 24 classes d'élémentaire, ces écoles pourront accueillir jusqu'à 500 élèves du secteur Zac Avenir et Etang.



Inauguration du groupe scolaire Zac Avenir, 14/08/2024

Dans le cadre du programme de renouvellement urbain (NPNRU) du Gol, deux autres écoles verront bientôt le jour, résultant de la démolition et reconstruction des écoles Edmond Albius et Sarda Garriga. Une école transitoire a déjà ouvert en janvier 2025 pour accueillir les élèves de Sarda Garriga pendant les travaux.

Pour favoriser la réussite éducative, la commune soutient divers dispositifs. Les actions de la **Cité Éducative** se sont poursuivies en 2024, avec 57 initiatives portant sur la culture artistique et numérique, l'éducation au développement durable, l'orientation et l'insertion professionnelle, la parentalité, la prévention et la citoyenneté, ainsi que la réussite scolaire. Ce programme a mobilisé un budget de 695 000€, dont 290 000€ financés par la ville.

Le Programme de Réussite Éducative (**PRE**) complète ces actions en offrant un suivi personnalisé aux élèves en difficulté.

Par ailleurs, l'initiative **NEFLE (Notre École Faisons-La Ensemble)** encourage des projets scolaires pour améliorer la réussite des élèves et réduire les inégalités. Trois écoles ont été retenues par le rectorat pour bénéficier d'un accompagnement municipal :

- **Adrienne Lenormand** : Aménagement des espaces pour un meilleur climat scolaire.
- **Jean Macé** : Classe flexible et laboratoires pour une pédagogie interactive.
- **Alcide Baret** : Formation des éco-citoyens dans un cadre écologique.

Toujours dans l'optique de répondre aux besoins du territoire, **l'accueil périscolaire** a été augmenté de 87% de sa capacité depuis la création du service, avec 1470 places disponibles.

De même, les **accueils de loisir**, qui permettent aux parents actifs de faire garder leurs enfants pendant les vacances scolaires, augmentent leur capacité, afin de permettre à toujours plus de familles de bénéficier de ce service.

Enfin, dans l'optique de favoriser l'insertion des jeunes saint-louisiennes et saint-louisiens, la commune poursuit et renforce ses actions, en particulier à travers la création de **50 missions de service civique par an** (contre une vingtaine les années précédentes) dans ses services, sur les thématiques du sport, de la solidarité, de l'environnement, de la culture et des loisirs.

4.2. Insertion, Inclusion, Solidarité

La ville s'investit dans un développement économique durable et inclusif en combinant emploi, insertion et attractivité territoriale.

En 2024, plusieurs actions ont été mises en place pour renforcer cette dynamique, notamment :

La Charte Locale des Entreprises Citoyennes : initiée en 2023 elle vise à favoriser l'insertion des jeunes en partenariat avec les entreprises locales.

Le Permis Citoyen : déclinaison de la charte en partenariat avec 12 auto-écoles de la commune, ce dispositif a permis à 87 jeunes ont pu bénéficier d'une prise en charge financière de leur permis de conduire en contrepartie d'un engagement citoyen de 30h.



Un second volet de cette charte encourage les entreprises à adopter des **pratiques respectueuses de l'environnement et socialement responsables**. En 2024, **4 entreprises** ont formalisé leur engagement en signant cette charte. L'ambition pour 2025 est de **poursuivre le déploiement du dispositif** et d'augmenter le nombre de signataires, notamment en sensibilisant les acteurs économiques du territoire à l'importance d'une économie plus durable.

Plusieurs autres actions phares ont pu être réalisées :

Le forum « Bee Créatives – Osons au féminin » : Cet évènement s'inscrit dans la promotion de l'égalité professionnelle et entrepreneuriale dans les quartiers prioritaires de la ville en lien avec Beelab (Incubateur au féminin) porté par le Réseau Initiative Réunion, et la CIVIS. Plus de 175 personnes ont participé au forum.

Un job dating dans le domaine du Commerce : en partenariat avec France Travail plus de 530 demandeurs d'emploi ont participé à cette matinée pour rencontrer plus d'une trentaine d'entreprises représentées et près d'une centaine de postes (CDI et CDD) ont été proposés.

Saint-Louis Express : en lien avec France Travail et la Mission Locale, cette action visait à réaliser un événement "hors des murs" sous forme d'un rallye inspiré de "Pékin Express", destiné à mettre en relation des jeunes demandeurs d'emploi et des entreprises de Saint Louis.

L'année 2024 a été une année de transition pour la **Cité de l'Emploi**, avec une participation communale accrue pour compenser la baisse des financements de l'Etat (71 500€ contre 20 000€ au début du dispositif en 2021).

Près de 500 demandeurs d'emplois ont pu bénéficier d'un accompagnement lié à la cité de l'emploi, avec un accompagnement renforcé du public en QPV grâce à la présence de la Chargée d'Information Professionnel de Proximité lors de permanences régulières.

▪ Rétrospective 2024 des actions phares

- Cité Tour : découverte des métiers en tensions avec la visite d'entreprises et de centres de formation (secteur du commerce, restauration, des services à la personne et du développement durable),

- Action Prépa Job Dating,
- Sensibilisation et formation à l'artisanat pour les habitants des QPV,
- BAFA Citoyen,
- Entrepreneuriat Restauration Innovante,
- Une action « Défi 48H pour un CV »,
- Start-up Weekend ESS,
- Bee Créatives dans nout kartier,

▪ Zoom sur des actions spécifiques

Action 1 jour, 1 quartier : initiative itinérante au sein des quartiers et des écarts pour identifier les talents, et valoriser les compétences transversales dans un parcours de redynamisation afin de favoriser l'insertion socio-professionnelle. (361 bénéficiaires lors de 30 actions de proximité).



Appel à projet impact 2024 action ParcoursSport "plus vite, plus haut, plus fort - ensemble" : Ce programme porté par la Mission Locale Sud, associant sport et insertion professionnelle afin d'aider les bénéficiaires à surmonter les obstacles à l'accès à l'emploi tels que le manque de confiance en soi ou les difficultés d'engagement dans les parcours de formations (84 jeunes participants).

Par ailleurs, la commune place **l'économie sociale et solidaire (ESS)** et l'insertion au centre de ses priorités. Deux Ateliers Chantier d'Insertion sont d'ores et déjà accompagnées dans leur structuration et leur développement sur la commune : Terres des Makes et RunFabrik. Ces deux structures ont vocation un développement des circuits courts à travers du maraichage biologique pour l'un et le réemploi et la transformation de déchets agricoles pour l'autre.



Toujours sur le volet insertion, dans le cadre des travaux du NPNRU, près de 15 000 heures sont clausées dans les marchés publics, représentant près de 16 contrats à temps plein pour une durée de 6 mois pour les habitants du Gol.

Le contrat de ville a également porté avec les Apprentis d'Auteuils une action visant à remobiliser des jeunes des QPV pour leur permettre de s'insérer professionnellement.

En matière d'inclusion, la commune a signé fin 2023 la nouvelle **Convention Territoriale Globale (CTG)** avec la CAF et le CIAS et 2024 a permis de démarrer sa mise en œuvre, en particulier à travers :

- L'expérimentation « Territoire Zéro Non-Recours aux droits » qui a pour objectif d'aider les personnes éligibles à bénéficier de leurs droits fondamentaux,
- La poursuite des actions de lutte contre la fracture numérique à travers les Agences Communales d'Accès aux Droits et à l'Information de Services Connectés (ACADIS Connect), la Maison France Services des Makes, et France Services itinérant, permettant l'organisation de permanences, en particulier dans les quartiers des hauts.

En parallèle, le dispositif du **contrat de ville** a été prorogé pour l'année 2024. L'Appel à Projet Quartier d'été et la mobilisation des crédits de droit commun de la Direction des Affaires Culturelles sont venus abonder 4 actions inscrites dans la programmation initiale. En 2024 l'accent a été mis sur les axes suivants :

- Le renforcement du lien social et le développement de la santé au travers d'activités favorisant le bien-être et le développement personnel
- L'accès aux activités sportives culturelles et de loisirs
- L'interculturalité, l'intergénérationnel et la découverte du patrimoine culturel local
- La culture urbaine facteur de mobilisation chez les jeunes
- Le développement durable et l'amélioration du cadre de vie

4 dossiers ont également été validés pour le territoire de Saint-Louis à hauteur de 8 000 € chacun dans le cadre des financements régionaux de la politique de la ville relatifs aux OVVV

(Opérations Ville Vie Vacances) offrant à l'accès aux publics jeunes des quartiers prioritaires, en difficulté ou fragilisés, à des activités de loisirs durant les vacances scolaires.

A la programmation du contrat de ville, se sont ajoutés les actions engagées directement par les bailleurs sur les quartiers, au titre de l'**ATFPB** pour un montant de 473 597 €. Ces actions concernent principalement :

- Le renforcement de la proximité sur les quartiers et au sein des collectifs sociaux
- L'animation du lien social pour répondre à la très forte demande des habitants en termes d'animations notamment pour les plus jeunes,
- Les déchets encombrants, le sujet de la propreté urbaine restant un enjeu important
- Le sur entretien correspondant à des réparations et à l'enlèvement des tags et permettant de faire face aux dégradations sur certaines cités.

Sur le volet solidarité, de nombreuses actions sont également mises en œuvre ou poursuivies. En particulier, un **mois des Séniors** a été organisé par le CCAS en octobre 2024 pour lutter contre l'isolement et favoriser les rencontres intergénérationnelles.

De même, en matière de **logement**, l'opération **RHI de Gol Baquet** a vu se poursuivre les études et enquêtes sociales, et le projet a été actualisé pour répondre aux demandes des occupants (un bâtiment collectif de 22 logements sociaux, 8 lots libres et 20 LLS de « type maison de ville »), les travaux d'aménagement débuteront mi 2025. Pour l'opération de Bel Air, les études ont été affinées notamment dans le but de stabiliser le bilan financier de l'opération qui a été transmis au Comité Technique Départemental RHI en juillet. Dans ce cadre, le déficit de l'opération sera pris en charge à 80% par l'Etat. En 2025, la consultation pour désigner le concessionnaire d'aménagement sera lancée.

Sur le projet de création de **logements d'urgence**, destinés à loger de manière temporaire les personnes en difficulté (dégâts dans leurs habitations, violences conjugales, ...), les permis de construire ont été accordés, les demandes de financement sont en cours d'instruction et les conventions de gestion en cours de finalisation. Les travaux devraient débuter au 2nd trimestre 2025. En parallèle, afin de répondre aux forts besoins du territoire en matière de logement locatifs sociaux, 2 appels à projets pour la création de logements sociaux ont été lancés, sur le secteur de Bois de Nèfles Coco (SIDR : 23 logements aidés) et à Gol les Hauts (négociations en cours). En 2025, un troisième AAP devrait être lancé sur le centre-ville (10 logements aidés).

4.3. Santé et amélioration du cadre de vie

Depuis 2020, Saint-Louis s'est engagée dans une transformation territoriale visant à améliorer le cadre de vie et à réduire les inégalités. L'Analyse des Besoins Sociaux (2021) a identifié les priorités en accompagnement social, éducation, cohésion sociale, emploi et **santé**. La santé constitue un vecteur essentiel de réduction des inégalités sociales et territoriales, en particulier à travers la mise en œuvre du **Contrat Local de Santé** (CLS) signé en 2024 (période 2024-2029)

Ce CLS permettra de développer plus intensément un environnement favorable à la santé, au bien-être et à la qualité de vie des habitants, en agissant sur les axes prioritaires définis conjointement par la Commune et l'ARS en concertation avec les acteurs concernés, sur la base du diagnostic local de santé partagé établi par l'ARS.

En 2024, ces actions significatives ont été menées :

- « Def sa coco » dans le cadre de la journée de lutte contre l'alcoolisation fœtale et la consommation de substances psychoactives
- Don de sang tout au long de l'année
- Sensibilisation à la santé sexuelle des dépistages rapides du VIH et de l'hépatite C ainsi qu'une distribution documentaire
- Karting de l'espoir dans le cadre de la lutte contre la mucoviscidose
- Safthon et Are tek saf dans le cadre de la journée internationale de lutte contre le syndrome d'alcoolisation fœtale
- Marche solidaire contre les violences intra familiales dans le cadre de la sensibilisation contre les violences faites aux femmes et enfants.



Safthon 2024

En 2025, le déploiement de la politique de santé se poursuivra à travers les actions conjointes portées par la ville et le CCAS et la mise en œuvre des axes du CLS.

La gouvernance du CLS repose sur une collaboration entre la ville, l'ARS, le CCAS et d'autres acteurs locaux. Une attention particulière est portée aux quartiers prioritaires pour maximiser l'impact.

Son déploiement se fera en transversal sur les différents pôles partenaires de la ville et les acteurs associatifs et institutionnels au vu des axes stratégiques suivants :

- *Nutrition, diabète et activité physique,*
- *Autonomie et inclusion des personnes vulnérables,*
- *Santé mentale et addictions,*

- *Santé de la femme,*
- *Santé environnementale et cadre de vie,*
- *Attractivité et offre de soins*

Ces axes sont déjà couverts par certaines actions menées par la ville qui seront reconduites et valorisées dans le CLS, et un plan d'actions sera constitué pour 2025. Le travail en lien avec les actions liées à la santé de la Cité Educative et du Contrat de Ville seront particulièrement ciblées.

Sur le volet cadre de vie, plusieurs enjeux sont traités en parallèle, en particulier l'entretien des espaces publics, à travers la propreté urbaine et la création ou la réhabilitation de nouveaux espaces de vie publics, à travers les Petits Aménagements de Proximité.

En 2024, il a été nécessaire d'initier une réflexion approfondie sur la restructuration de la direction de l'environnement, afin de gagner en performance. Une opération déchetterie mobile a eu lieu sur la cité Bengali afin d'inciter les habitants à se débarrasser de leurs encombrants en respectant le calendrier de collecte de la CIVIS. En 2025, l'environnement sera le chantier prioritaire, au travers de la mise en place du Plan d'Embellissement, de Propreté et de Salubrité (PEPS). Dans ce plan d'actions les sujets suivants seront pris à bras le corps :

- **Propreté urbaine**, notamment en réorganisant les services pour améliorer l'efficacité, en donnant davantage de moyens maintenant que nous avons les capacités d'agir, en organisant des actions coup d'éclat, ou encore en installant des corbeilles de rue.
- **Embellissement**, notamment en agissant sur les secteurs les plus dégradés et laissés à l'abandon depuis de nombreuses années.
- **Plantation en ville**, pour créer des îlots de fraîcheur, améliorer la qualité de l'air et créer des espaces d'ombrage pour que tout le monde puisse profiter de la Ville.
- **Santé publique & de salubrité**, en luttant contre les dépôts sauvages (notamment avec l'installation de caméras et la mise en place de process de verbalisation) ou encore en renforçant les actions démoustication, ce qui est particulièrement une nécessité dans un contexte de reprise du chikungunya même si à ce jour aucun foyer n'est détecté à Saint-Louis.
- **Sensibilisation & de prévention**, afin de responsabiliser chaque citoyen, de lutter contre les incivilités croissantes et de donner les bons conseils, notamment en matière de tri.

La mise en œuvre des Petits d'Aménagement de Proximité (PAP) issus des CPC s'est poursuivie en 2024, avec :

- **La réhabilitation du boulodrome d'îlet Furcy**

Inauguré le 25 octobre 2024 cet équipement de proximité contribue à la redynamisation de cet écart resté à l'abandon depuis des décennies. Sur près de 600m², il comprend une pergola, deux tables de pique-nique, une aire de jeux pour enfants et un espace dédié au Street workout et de nombreuses plantations (Budget : 96 000€ dont 71 018€ de financement Fonds Vert).

- La réhabilitation du parc Méroc à Roches Maitres



En octobre 2024, la première partie du réaménagement du parc Méroc a été inaugurée lors de la livraison d'une aire de jeux pour enfants et d'une station de fitness intergénérationnelle. Cette phase 1 du projet d'ensemble a coûté 76 000€. En fin d'année des travaux de sécurisation et de réhabilitation du caniveau situé à proximité ont été réalisés.

En 2025, la phase 2 du réaménagement du parc sera lancée avec notamment la réalisation d'un

parcours de santé, de nouvelles plantations et l'installation de mobiliers urbains (corbeilles, bancs, pergola,...).

- La création d'une aire de jeux à Palissade

Au niveau de la rue Bois de Prune, une aire de jeux pour enfants a été mise en service le 30 décembre 2024 dans le cadre d'une rencontre citoyenne. Ce projet de plus de 92 000€ comprend également la création d'une clôture et d'un cheminement adapté aux personnes à mobilité réduite. En 2025, l'embellissement et l'aménagement des espaces à proximité se poursuivra.

- L'aménagement du square Bory Saint Vincent

Fruit du travail collaboratif avec les élèves de l'école Pablo Picasso, les travaux de réaménagement du square ont démarré en novembre 2024 pour un montant de 224 000€. Dès le 1^{er} trimestre 2025, les habitants du quartier pourront profiter d'un espace agréable et planté avec une aire de jeux et un nouveau kiosque.

En parallèle, d'autres espaces publics stratégiques sont en cours de requalification dans une logique de résorption des friches et d'amélioration de la qualité urbaine et paysagère.

Ainsi, pour **la place des fêtes**, à La Rivière, une séquence de concertation citoyenne a eu lieu en novembre 2024 et le projet (réhabilitation du boulodrome, création d'une aire de jeux, d'un amphithéâtre, de kiosques à vocation économiques, ...) pu être validé, avec un démarrage des travaux pour mi 2025.

De même, le **parc paysager de Verval** a bénéficié d'une première tranche de travaux en 2024 (réaménagement du parking, réhabilitation du boulodrome et gestion des eaux pluviales), la deuxième phase viendra progressivement valoriser ce site naturel et patrimonial. Il s'agira notamment de réaliser une grande aire de jeux, un parcours de santé, une aire de pique-nique et un belvédère.

Un parcours de santé sera également réalisé entre l'aqueduc du Gol et l'entrée de ville.

Le parc de **Gol les Hauts** bénéficiera en 2025 de premiers travaux pour améliorer la qualité d'accueil de ce site prisé du public.

CHIFFRES CLEFS

488 000€

engagés pour les PAP

695 000 €

pour les actions de la Cité Educative

Perspectives 2025

- Démarrer les travaux de l'école Edmond Albius au Gol
- Poursuivre les travaux d'amélioration du bâti scolaire et du cadre de vie (végétalisation, ...)
- Augmenter la capacité d'accueil en centres de loisirs
- Candidater au label UNICEF « Ville Amie des Enfants »
- Renouveler le label « Cité Educative »
- Développer des partenariats avec les structures de l'ESS
- Mettre en chantier les PAP de Grand Serré, Plateau Goyaves, Bellevue, Maison Rouge, Canot et Tapage
- Poursuivre les actions Service Civique
- Poursuivre les actions du Contrat de Ville
- Poursuivre l'action Permis Citoyen

5. Se cultiver, s'émanciper, faire du sport, s'engager

5.1 Développement Culturel et Patrimoine

Les **manifestations culturelles** ont connu un développement en 2024, en termes de diversité et de qualité. En sus des évènements annuels, cette année a été marquée par le mois de la musique dans les quartiers : Plateau Goyave, le Gol, La Rivière, l'Etang et le Tapage ont accueilli en juin des scènes en cœur de quartier.



Le **développement des pratiques artistiques** continue son développement, à travers l'école de Musique du Gol, mais également les actions du contrat de ville sur le maloya, les ateliers peinture, théâtre, les sorties culturelles...

La poursuite de la promotion de la **lecture publique** s'est concrétisée en 2024 par l'amélioration des conditions d'accueil à la bibliothèque de La Rivière avec l'acquisition de mobilier spécialisé, et de fonds documentaires pour l'ensemble des structures et la signature du Contrat Territoire Lecture (CTL) avec la DAC Réunion. Les études relatives au centre culturel du Gol qui comprendra une médiathèque ont démarrées en 2024. L'action du Contrat de Ville « Pyjamas Lecture » a également pour objectif de rapprocher les enfants et les familles des quartiers prioritaires de la lecture.

La collectivité porte une politique volontariste visant à faire connaître et à valoriser le **patrimoine local** dans toute sa diversité. Elle se fonde notamment sur des initiatives culturelles, éducatives ainsi que des évènements de sensibilisation et la mobilisation des acteurs du territoire. En 2024, ont en particulier eu lieu les actions suivantes :

- Célébration des 290 ans de la chapelle du Rosaire avec des animations lontan mettant en valeur les modes de vie de l'époque,
- Restauration et mise en valeur de la statue de la « vénus au Bain » qui a été réinstallée sur le site de l'ancien marché,

- Diagnostic des monuments historiques dans l'optique de leur préservation et valorisation,
- Initiation aux jeux lointan et traditionnels pour les scolaires,
- Commémoration de l'inscription du maloya au patrimoine immatériel culturel de l'UNESCO avec une action de sensibilisation dans le cadre des « mercredi jeunesse » encadrés par la caisse des écoles,
- Journées européennes du patrimoine avec une mise en valeur du thème « Patrimoine des itinéraires, des réseaux et des connexions",
- Valorisation architecturale des cases créoles notamment par le biais d'une mission pédagogique en direction de lycéens encadrée par le CAUE.

5.2. Soutien aux Associations et Vie Citoyenne

Le budget alloué aux **associations** est en constante augmentation depuis le début de la mandature, tout comme le nombre d'associations soutenues. Ainsi, si en 2020 seules 32 associations bénéficiaient d'un total de 140 000€ de subvention, en 2024, elles étaient 112 à se partager un budget global de 862 290€. Ce soutien est essentiel au développement d'une activité associative variée, répondant aux besoins d'un maximum de Saint-Louisiens et Riviérois.

L'année 2024 a également vu se tenir la première édition du **Forum des Associations de Saint-Louis**, véritable vitrine du dynamisme associatif de la commune, qui a rassemblé 68 associations dans les domaines du sport, de la culture, de la santé, de l'environnement et du social.



Le **FIP** (Fonds d'Initiative de Proximité), élargi en 2021 aux quartiers non prioritaires a pour vocation de soutenir les initiatives locales des habitants et des associations. En 2024, 64

projets soutenus pour un montant total de 52 000 €, avec projets très variés, comme des ateliers Réparali, la valorisation Baguette Tambour (transmission des savoirs musicaux et traditionnels des tambours malbars,)

Le déploiement des **Maisons Communales de Proximité (MCP)** est un levier important pour organiser la vie démocratique locale et les actions citoyennes. **En 2024**, 12 MCP (sur les 14 existantes à l'heure actuelle) ont fonctionné avec une offre de services et d'activités dont les plus significatives sont :

- la programmation des dispositifs de la politique de la ville (contrat de ville, cité éducative, cité de l'emploi) au sein des MCP situées en quartiers prioritaires
- les actions socio – culturelles et sportives des associations du territoire (couture, danse, sport, théâtre, dominos, loisirs créatifs, yoga du rire, chants....)
- le déploiement des dispositifs d'accès aux droits, notamment dans les quartiers des hauts grâce à l'ACADIS mobile du CCAS

Elles ont vocation à devenir des lieux de vie, où se retrouveront différentes générations, de catégories sociales et d'horizons différents. Ces sites doivent devenir des lieux de référence afin de favoriser la cohésion sociale, l'acceptation et l'inclusion de tous.

Le **Conseil Municipal des Jeunes** de Saint-Louis a été installé le 2 octobre 2024, avec 44 élèves élus et suppléants des 22 écoles élémentaires de la commune. L'objectif de cette instance est de donner aux jeunes les clefs de la vie citoyenne et de leur donner la parole sur les sujets qui les concernent directement. Des projets portant sur 4 thématiques (Environnement, Développement durable, Cadre de vie, Sport culture et loisir, Solidarité et Citoyenneté, et Santé, Bien-être, alimentation) seront examinés en 2025 lors des 3 séances plénières.



5.3 Le sport pour toutes et tous

Le développement de la pratique sportive accessibles à toutes et tous est un volet important de la politique communale.

Afin d'assurer une distribution des **équipements** au plus proche des habitants, de nombreux sites ont été réhabilités en 2024 (le terrain de Ruisseau, la piste d'athlétisme de Plateau des Goyaves, les aires de Jeux de Jean Joly, de l'école Paul Herman, de l'école de Ravine Piment, le terrain d'Ilet Furcy, les terrains de tennis à Saint Louis, les gymnases de Roches Maigres, Jean Joly, Adrienne Lenormand et Hégésippe Hoarau), l'activité de la piscine de Saint-Louis a pu être maintenue grâce à une maintenance renforcée, et les aires de jeux et de street work out d'Adrienne Lenormand, Bois de Nèfles Coco et Case Méroc ont été sécurisés.

Le service des sports a organisé avec les éducateurs APS les **Sport Vacances** (Janvier/Mars/Mai/Juillet), **l'Ecole Municipale d'Initiation Sportive** de mars à décembre. Il a également organisé les actions liées à **Terre des Jeux 2024**, des interventions scolaires, les caravanes du Sport (CROS et dans les quartiers aux Canots, Ilet Furcy, Bellevue et Tapage) et l'accompagnement de nombreuses associations pour la réalisation de tournois (Futsal, Rugby, Football, Tennis de table, Judo, Basket...), et d'autres évènements comme « Tous à la Zumba », Gayar Dance, le Trail Faham, ...).



La ville a également bénéficié en 2024 du label « **Sport Santé Bien Être** ». Les missions consistent à informer, à sensibiliser et à conseiller sur les bienfaits de l'activité physique et sportive, afin de lutter contre la sédentarité, d'orienter les personnes vers un parcours adapté et de mettre en place des créneaux d'activité physique pour Tous. La dynamique enclenchée sur la thématique s'appuie notamment sur la signature en avril 2024 d'une convention avec l'OSTL de Saint-

Pierre avec la mise à disposition de divers moyens matériels et humains. Le sport santé sur le territoire Saint-Louisien est sur une belle dynamique avec 63 inscrits au 1er Octobre 2024.

Par ailleurs, les activités de **Sport Nature** ont été développées :

- Rando Nocturne avec la marche et le circuit VTT tous les derniers mardis du mois
- La montée des Makes SOVETO
- Rando VTT au Moulin Maïs
- Randonnée découverte seniors La scierie
- Randonnée sentier Littoral



Concernant les activités aquatiques, les MNS des piscines ont été sollicités pour les interventions des collèges et lycées et sur les matinées « portes ouvertes » des piscines.

Par ailleurs, les dispositifs de l'État **Savoir Nager** ont été déployés :

- Savoir nager en ACM du 2 au 12 Janvier 24 (20 jeunes de 6/8 ans)
- L'Aisance Aquatique : pour les enfants de 3 à 6 ans (568 enfants)
- J'apprends à Nager accueillant des enfants de 6 à 11 ans (245 enfants).

Différentes actions du contrat de ville ont également été déployées pour promouvoir le sport pour toutes et tous (Pilates, marche à pied, glisse urbaine, kuduro fit, tennis de table, volley, natation, aquagym, Self Défense) ... conjointement avec d'autres objectifs : parentalité...

CHIFFRES CLEFS

64 projets FIP pour
52 000€

112 associations soutenues pour
862 290€

Perspectives 2025

- Amplifier l'accompagnement des associations par la collectivité
- Préparer la mise en service de la Maison des Associations
- Poursuivre les opérations de réhabilitation des MCP (Petit Serré, Tapage, Canots, Bellevue, les Makes, la Chapelle)
- Créer la MCP d'Ilet Furcy et poursuivre les études pour celles
- Lancer un AMI (300k€) pour dynamiser l'offre d'activités dans les MCP
- Relancer les Conseils Participatifs Citoyens
- Déployer le schéma directeur de la lecture publique
- Déployer le concept de « *Sin Lwi, Berso Maloya* »
- Mettre en œuvre le projet de schéma directeur culturel de la ville
- Poursuivre les opérations de réhabilitations des sites et la mise en place de nouveaux équipements sportifs
- Poursuivre la promotion du sport au féminin et du sport pour tous

6. Sensibiliser et informer

6.1 Implication des Agents Municipaux

L'exemplarité des services municipaux est essentielle pour garantir la crédibilité des actions menées par la collectivité. Ainsi, plusieurs actions de formation et de sensibilisation ont eu lieu au cours de l'année 2024 :

- Les équipes des écoles équipées en **compost** ainsi que celle de la cuisine centrale ont été formées par l'association les Alchimistes Péï au fonctionnement de cette installation
- Les agents d'entretien ont été formés au **tri sélectif** en prévision de sa mise en place effective en 2025 dans les services administratifs
- Une partie des équipes de la direction de l'environnement a été sensibilisée aux enjeux relatifs aux **Espèces Exotiques Envahissantes** (reconnaissance des espèces et techniques de lutte)
- Les animateurs de la caisse des écoles ont également bénéficié d'une première session de formation à **l'Education à l'Environnement et au Développement Durable**, sur la thématique de l'Eau.

En parallèle, **la Fresque du Climat** a commencé à être mise en place au sein de la collectivité avec une soixantaine d'agents formés et 9 agents accompagnés pour devenir ambassadeurs de la Fresque.



6.2. Sensibilisation du grand public

En ce qui concerne le grand public, dont la sensibilisation est également essentielle pour le succès des politiques liées à la transition, de nombreuses actions ont été menées en 2024.

Ainsi, une journée a été organisée autour de la biodiversité et de l'alimentation durable dans le cadre de la **Semaine Européenne de Développement Durable**, en partenariat avec Ti Planteur.

La **Gestion Urbaine de Proximité du NPNRU du Gol** s'est également pleinement emparée de cette thématique, à travers plusieurs actions :

- Pour l'habitat : la SPL Energie Réunion, a lancé la réalisation de premiers diagnostics énergétiques des habitations du quartier du Gol
- Pour le cadre de vie : en collaboration avec le contrat de ville, l'association Ti'Planteur a organisé des ateliers de plantation et mise en valeur des accotements de rue avec les habitants,
- Pour la gestion des déchets : en collaboration avec la CIVIS, des actions de sensibilisation sur le tri et sur les biodéchets ont été organisées sur le quartier y compris la mise à disposition de composteurs individuels, ainsi que l'organisation d'actions du type « cleaning day » pour nettoyer les ravines du quartier, en particulier lors de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets,



- Pour la jeunesse : la concertation avec les scolaires dans le cadre du partenariat avec le CAUE sur l'aménagement d'un parc paysager au cœur de Kayamb, l'aménagement paysager extérieur à vocation pédagogique de l'école Pablo Picasso et la sensibilisation au développement durable par le prisme de l'aménagement.

Une partie des actions du **Contrat de Ville** se construisent autour des enjeux du développement durable : ateliers couture à partir de produits de récupération, connaissance des plantes médicinales de La Réunion et sorties en milieu naturel, Quartiers Etoilés : chantier participatif de lutte contre les EEE aux Makes, Médiation par la nature et l'Aventure, Réparali Kafé, pour apprendre à réparer les objets du quotidien, Fabrikali pour créer de nouveaux objets à partir de pièces récupérées, Véloklunik pour apprendre à réparer les vélos. Un séjour marmay de 3 jours a été mis en place autour d'activités pour développer une âme d'éco citoyens auprès des participants, tout comme un stage de 4 autour de l'éducation aux enjeux environnementaux, plus précisément sur la thématique de l'eau avec Les Petits Débrouillards

Au sein des actions financées par **l'Abattement sur la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties** avec les bailleurs sociaux, des actions d'embellissement, de plantation mais également de sensibilisation au tri et au recyclage (BBOT Mobile) ont pu être mises en œuvre.

Au niveau de la **Cité Educative**, 30 587€ sont dédiés à l'Education à l'Environnement et au Développement Durable, répartis sur 7 actions dont, en particulier, le co-financement du fonctionnement de l'Aire terrestre Educative du Collège Jean Lafosse à l'Etang du Gol, une action Ecole Durable avec Ti Planteur, une action de médiation culturelle avec 6Labs sur le film « Graines d'Espoir », des sessions de sensibilisation à l'alimentation durable avec l'association Landestini, des action Ecole du dehors et entre ciel et Océan avec les écoles Paul Salomon 2 et Paul Eluard.

Enfin, dans le cadre **des Accueils Collectifs de Mineurs**, la Caisse des Ecoles a dédié l'année 2024-2025 au Développement Durable. Ainsi, en 2024, ce sont près de 2000 jeunes de 3 à 12 ans qui ont été sensibilisés au tri des déchets, gaspillage alimentaire et compostage dans le cadre des activités périscolaires, et qui ont pu bénéficier d'animations en lien avec la biodiversité dans le cadre des accueils collectifs de mineurs,



CHIFFRES CLEFS

2000 jeunes

sensibilisés aux enjeux de la gestion des déchets en ACM

30 587€

dédiés par la Cité Educative à l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable

Perspectives 2025

- Mettre en place des actions concrètes de sensibilisations des agents et du grand public dans le cadre des semaines thématiques (SEDD, SERD, ...)
- Poursuivre les actions de formation des agents de la direction de l'environnement, en particulier le service embellissement
- Poursuivre l'accompagnement de la Caisse des Ecoles dans l'organisation d'animations dédiées à l'éducation au développement durable
- Poursuivre l'accompagnement des différentes directions mettant en place des actions dédiées à la sensibilisation aux enjeux environnementaux (Cité Educative, Contrat de Ville, ...)

Synthèse des principales avancées en 2024

1. Réduction de l'empreinte environnementale de la collectivité

- => Première réalisation du Bilan des Émissions de Gaz à Effet de Serre (BEGES)
- => Adoption du Plan de Transition en décembre 2024
- => Etude de pré-faisabilité pour la poursuite du développement des Energies Renouvelables sur le bâti communal
- => Plantation de plus de 1 000 arbres endémiques.
- => Création d'une pépinière municipale.
- => Convention avec le Parc National pour protéger les habitats naturels et lutter contre les espèces invasives.
- => Organisation du premier Festival Ornithologique de l'Étang du Gol, rassemblant 650 élèves et 150 visiteurs autour de la biodiversité locale.

2. Aménager et se déplacer durablement

- => Validation du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) en octobre 2024
- => Lancement des travaux du NPNRU du Gol
- => Investissement de 4,8 millions € dans l'amélioration des voiries et de la gestion des eaux pluviales
- => Approfondissement du diagnostic pour un éco-quartier à l'Étang, avec un chef de projet dédié dès 2025
- => Recrutement d'un chargé de mission Mobilités douces financé via le programme national AVELO3 (2025-2027)
- => Accompagnement de la création d'une vélo-école pour initier les adultes et enfants à l'usage du vélo
- => Finalisation du schéma directeur cyclable
- => Lancement de projets de voies vertes et d'itinéraires sécurisés pour les modes doux.

3. Dynamiser la vie économique

- => Recrutement du directeur de projet Action Cœur de Ville
- => Soutien à l'entrepreneuriat local et dynamisation de l'activité économique locale
- => Lancement des études pour la requalification d'espaces stratégiques comme l'ancienne école des Sœurs et le site O'Baradiar.

=> Signature d'une charte avec la Chambre des Métiers pour soutenir l'artisanat et la réparation

=> Suivi de la refonte de la charte agricole pour structurer les filières locales.

=> Suivi de l'extension des périmètres irrigués

=> Travaux de modernisation des voiries agricoles

=> Succès des Ti Marché Passion et de la Fèt Kann pour valoriser les productions locales.

4. Vivre mieux et ensemble

=> Inauguration du groupe scolaire ZAC Avenir

=> Lancement de 50 missions de service civique pour les jeunes dans divers domaines (sport, environnement, culture).

=> Permis Citoyen : 87 jeunes financés en échange d'un engagement bénévole.

=> Forums pour l'emploi et job dating (530 demandeurs d'emploi accompagnés).

=> Poursuite du déploiement de la Cité de l'Emploi, avec 500 bénéficiaires

=> Réhabilitation des MCP

=> Poursuite des PAP

=> Lancement d'études pour créer des logements d'urgence et des logements sociaux

=> Signature du Contrat Local de Santé

5. Se cultiver, s'émanciper, faire du sport, s'engager

=> Célébration des 290 ans de la chapelle du Rosaire avec des animations traditionnelles.

=> Mois de la musique dans les quartiers (Juin)

=> Réhabilitation de la statue de la Vénus au Bain et diagnostic des monuments historiques.

=> Augmentation du budget associatif (un budget multiplié par 4 et passage du cap d'1 million de subventions attribuées au BS 2024)

=> Organisation du Forum des Associations (68 associations participantes).

=> Réhabilitation de plusieurs espaces publics (boulodrome d'Ilet Furcy, parc Méroc, square Bory Saint-Vincent),.....

6. Sensibiliser et informer

=> Formation des agents de la collectivité aux enjeux de la transition (gestion des déchets, biodiversité, animation développement durable, Fresque du Climat...)

=> Sensibilisation du grand public à travers différents biais (centres de loisirs, journées grand public, actions du contrat de ville, de la cité éducative...)

Synthèse des principales perspectives pour 2025

1. Réduction de l'empreinte environnementale de la collectivité

- Mettre en place et suivre les actions du Plan de Transition
- Réaliser les travaux de réhabilitation des chambres froides de la cuisine centrale et acquérir des équipements plus économes en énergie
- Lancer une étude de faisabilité pour déterminer les sites à équiper à court et moyen terme en panneaux photovoltaïques
- Démarrer la mise en production au niveau de la pépinière municipale
- Mettre en place le tri sélectif de manière effective dans les services administratifs et limiter la production de déchets à travers l'utilisation de gobelets et bouteilles réutilisables lors des manifestations et des réunions
- Etendre et assurer la continuité des pratiques du compostage des biodéchets produits par la collectivité
- Poursuivre les opérations de plantations dans le cadre du P1MA en particulier, mais aussi au sein des opérations d'aménagements de manière générale
- Mettre en œuvre la convention avec l'IRI (sensibilisation aux EEE sur les marchés forains, identification et élimination des EEE sur le domaine public)
- Organiser l'édition 2025 du festival ornithologique
- Mettre en œuvre la fiche action du programme « Action Cœur de Ville » qui vise à sensibiliser et accompagner les commerçants dans leur transition

2. Aménager et se déplacer durablement

- Poursuivre les travaux d'amélioration des réseaux d'eau pluviales et de suppression des radiers
- Lancer les études hydrauliques pour les secteurs impactés par des inondations
- Valider l'avant-projet du PLU
- Poursuivre les études et travaux du NPNRU
- Lancer l'expérimentation économie circulaire du BTP (NPNRU)
- Réaliser les aménagements de la Place des Fêtes et du Parc Verval,
- Recruter le/la chef.fe de projet Ville Durable – Eco quartier
- Mobiliser les financements utiles pour démarrer les travaux de l'itinéraire touristique mode doux (réhabilitation pont CFR)
- Poursuivre le travail préparatoire visant à la réalisation d'une passerelle entre Chemin Kerveguen et Plateau des Goyaves
- Déployer les actions de promotion des modes doux (pédibus, SRAV, Festivélo, ...)

3. Dynamiser la vie économique

- Installer des équipements favorisant l'usage piéton des centres-villes (toilettes, bancs, poubelles) et renaturer les espaces publics
- Élaborer une charte urbaine pour embellir la ville
- Poursuivre les études concernant la mutation des friches et les aménagements temporaires notamment dans la suite des Ateliers des Territoires.

- Réhabiliter l'ancien marché du O'Baradiar
- Mettre en place des chantiers pédagogiques, accompagner la création de nouveaux ACI
- Valoriser les sentiers de randonnée du territoire
- Poursuivre la concertation avec les agriculteurs autour de la charte agricole

4. Vivre mieux et ensemble

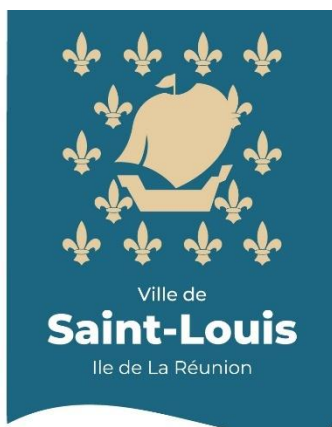
- Démarrer les travaux de l'école Edmond Albius au Gol
- Poursuivre les travaux d'amélioration du bâti scolaire et du cadre de vie (végétalisation, ...)
- Augmenter la capacité d'accueil en centres de loisirs
- Candidater au label UNICEF « Ville Amie des Enfants »
- Renouveler le label « Cité Educative »
- Développer des partenariats avec les structures de l'ESS
- Mettre en chantier les PAP de Grand Serré, Plateau Goyaves, Bellevue, Maison Rouge, Canot et Tapage
- Poursuivre les actions Service Civique
- Poursuivre les actions du Contrat de Ville
- Poursuivre l'action Permis Citoyen

5. Se cultiver, s'émanciper, faire du sport, s'engager

- Amplifier l'accompagnement des associations par la collectivité
- Préparer la mise en service de la Maison des Associations
- Poursuivre les opérations de réhabilitation des MCP (Petit Serré, Tapage, Canots, Bellevue, les Makes, la Chapelle)
- Créer la MCP d'Ilet Furcy et poursuivre les études pour celles du Ruisseau et de Plateau Maison Rouge
- Lancer un AMI (300k€) pour dynamiser l'offre d'activités dans les MCP
- Organiser une nouvelle tournée de Conseils Participatifs Citoyens
- Déployer le schéma directeur de la lecture publique
- Déployer le concept « *Sin Lwi berso maloya* »
- Mettre en œuvre le projet de schéma directeur culturel de la ville
- Poursuivre les opérations de réhabilitations des sites et la mise en place nouveaux équipements sportifs
- Poursuivre la promotion du sport au féminin et du sport pour tous

6. Sensibiliser et informer

- Mettre en place des actions concrètes de sensibilisation des agents et du grand public dans le cadre des semaines thématiques (SEDD, SERD, ...)
- Poursuivre les actions de formation des agents de la direction de l'environnement, en particulier le service embellissement
- Poursuivre l'accompagnement de la Caisse des Ecoles dans l'organisation d'animations dédiées à l'éducation au développement durable
- Poursuivre l'accompagnement des différentes directions mettant en place des actions dédiées à la sensibilisation aux enjeux environnementaux (Cité Educative, Contrat de Ville, ...)



Ville de passion!

Pôle Développement Territorial Durable
Cellule Développement Durable
0262 33 10 80

Hôtel de Ville
125 avenue Principale
97450 Saint-Louis

<https://saintlouis.re/>

Rédaction et mise en page : Cellule Développement Durable